Université de Montréal

Faculté de médecine

Évaluation finale

Médecine familiale / R1 R2 / obstétrique, périnatalité et pédiatrie

1. Indiquez Oui - si vous êtes en mesure de compléter cette évaluation de stage ou indiquez Non si vous n'êtes pas en mesure de compléter cette évaluation ou qu'un formulaire hors réseau UdeM a été utilisé (dans ce dernier cas, veuillez mettre en pièce jointe) ○ Oui ○ Non

Légende :

IA : Inférieur aux attentes
C : Conforme
S.O. : Non évalué

1-Professionnalisme

		IA	C	S.O.	Commentaires
2.	Assume ses responsabilités	○	○		
3.	Manifeste respect et honnêteté dans ses rapports professionnels	○	○		
4.	Fonde ses actions sur une démarche clinique éthique	○	○		
5.	Assure le bien-être et la sécurité du patient	○	○		

2-Expertise

		IA	C	S.O.	Commentaires
6.	Évalue de façon pertinente une situation clinique: connaissances adéquates	○	○		
7.	Évalue de façon pertinente une situation clinique: anamnèse et examen physique complets et ciblés	○	○		
8.	Évalue de façon pertinente une situation clinique: diagnostic différentiel pertinent et hiérarchisé	○	○		
9.	Évalue de façon pertinente une situation clinique: identification des urgences et priorisation	○	○		
10.	Recommande et applique un plan d'intervention en partenariat avec le patient	○	○		
11.	Assure le suivi clinique en temps opportun	○	○		
12.	Consigne les informations au dossier conformément aux règles	○	○		
13.	Exécute les gestes techniques	○	○	○	

3-Communication

	IA	C	S.O.	Commentaires

14. Conduit l'entrevue médicale en partenariat avec le patient	○	○		
15. S'assure de comprendre et d'être compris de ses interlocuteurs	○	○		
16. Module les échanges en faisant preuve d'empathie	○	○		

4-Collaboration

	IA	C	S.O.	Commentaires
17. Participe harmonieusement au fonctionnement d'une équipe de soins	○	○	○	
18. Planifie, coordonne et dispense les soins en équipe	○	○	○	

5-Gestion

	IA	C	S.O.	Commentaires
19. Utilise judicieusement les ressources	○	○		
20. Gère son temps pour répondre aux besoins de ses patients	○	○		

6-Promotion de la santé

	IA	C	S.O.	Commentaires
21. Effectue des interventions de promotion et de prévention auprès de ses patients	○	○		

7-Érudition

	IA	C	S.O.	Commentaires
22. Assure son développement professionnel de façon réflexive	○	○		
23. Favorise l'apprentissage de tiers en offrant un enseignement adapté aux objectifs de stage	○	○	○	
24. Favorise l'apprentissage de tiers en observant fréquemment l'exécution des tâches cliniques	○	○	○	
25. Favorise l'apprentissage de tiers en donnant une rétroaction juste et utile	○	○	○	
26. Favorise l'apprentissage de tiers en utilisant des stratégies d'enseignement qui aident à parfaire leur raisonnement clinique	○	○	○	
27. Contribue aux activités d'érudition	○	○		

8-Activités professionnelles confiables

	IA	C	S.O.	Commentaires
28. Gère les différentes phases du travail	○	○		
29. Effectue l'accouchement	○	○	○	
30. Interprète et gère le monitoring fœtal	○	○		
31. Gère les urgences et complications fréquentes en anté-natal, intra-partum et post-partum	○	○	○	

32. Fait l’évaluation du nouveau-né à la naissance et effectue les interventions appropriées ○ ○ ○
33. Traite les problèmes courants du nouveau-né ○ ○
34. Assure une prise en charge globale de ses patients hospitalisés depuis l’admission jusqu’au congé ○ ○
35. Gère adéquatement les épisodes de soins hospitaliers pour des situations prototypiques (problèmes respiratoires, digestifs et infectieux) ○ ○
36. Au congé, conseille la famille et les proches de l’enfant hospitalisé pour assurer la suite de l’épisode de soins ○ ○
37. Gère adéquatement les épisodes de soins ambulatoires pour des situations prototypiques (problèmes respiratoires, urinaires, ORL, cutanés et orthopédiques) ○ ○
38. Évalue les troubles du comportement, d’apprentissage et de langage et réfère judicieusement ○ ○ ○
39. Établit les liens avec le médecin traitant de l’enfant et les ressources communautaires ○ ○

40. Nombre de jour(s) d'absence(s)

Commentaires:

Commentaires
Article 119 du code de déontologie du Collège des médecins du Québec : Le médecin doit signaler au Collège tout médecin, étudiant, résident ou moniteur en médecine ou toute personne autorisée à exercer la médecine qu’il croit inapte à l’exercice, incompétent, malhonnête ou ayant posé des actes en contravention des dispositions du Code des professions, de la Loi médicale ou des règlements adoptés en vertu de ceux-ci. Le médecin doit en outre chercher à venir en aide à un collègue présentant un problème de santé susceptible de porter . atteinte à la qualité de son exercice. N.B. Dans les cas de manque à l’éthique, d’abus d’alcool, d’usage de drogues ou de problème de santé psychique ou physique, vous êtes tenu d’adresser un rapport confidentiel au secrétaire du Collège des médecins du Québec, au vice-doyen aux études médicales postdoctorales, au directeur de programme et au directeur des services professionnels du centre hospitalier:

41. Points forts et améliorations souhaitées:

42. Commentaires additionnels:

43. Connaissance du français insuffisante ☐

	Non	Oui	S.O.
44. Étudiant rencontré	○	○	